



N°14 Juillet – Août – Septembre 2021



## → LA VOIRIE

Entretien des chemins et des fossés:

- Réfection des chemins de terre de l'Aye et du Marais : remise en forme et curage des fossés pour un budget respectivement de 12 800€ et 17 800€
- Chemin d'Amblérieu : busage des fossés sur une traversée de voie afin que l'eau ne passe pas sur la voie lors des grosses intempéries. Budget alloué : 2792 €.
- Comme chaque année, poursuite du curage de certains fossés de la commune. À noter que le fossé obstrué à la sortie de La Brosse est de la compétence du département et non de la commune.

Le village se dote désormais de caméras de surveillance : l'installation des équipements à la Mairie, aux Grottes, au Parking de l'école, Parc et skatepark sera finalisé dans les prochains jours.

## → LES GROTTES

C'est avec une grande joie que l'équipe des Grottes accueille de nouveau le public. En effet, les Grottes et sa boutique ont pu rouvrir le 19 mai. Pour le moment, seules les visites libres sans réservation sont possibles. Dès le 13 juin, reprise des visites guidées sur réservation.

Démarrage d'un partenariat entre les Grottes et l'école de La Balme pour des projets autour de l'Espace Naturel Sensible.

## → ÉCOLE

Le Balmeabus (comme La **B**alme, les **H**ameaux et le **B**us) arrive à la rentrée de septembre ! Le bus desservira les différents hameaux de la commune chaque matin et soir en période scolaire. Les informations seront distribuées en boîte aux lettres et les fiches d'inscription seront disponibles en mairie (ou via les carnets de liaison des enfants). Vous retrouverez aussi tous les détails sur le site internet de la commune.



## → ZOOM SUR...la fête des Mères



En raison de la crise sanitaire, l'habituelle réception de la fête des Mères n'a pas pu se tenir. Mais le samedi 29 mai, l'équipe municipale a tout de même souhaité rendre hommage à toutes les mamans. Trois stands ont ainsi été montés (La Balme, Travers, La Brosse) pour que les Balmolanes puissent recevoir leur géranium offert par la municipalité. Fleurs roses, violettes, ou rouges, avec un cache-pot taupe ou fuchsia, chacune a pu personnaliser sa composition.

## → DIVERS

**Bibliothèque** : Suite à un dégât des eaux, la bibliothèque était fermée depuis la mi-février. Les travaux ont été effectués, elle est de nouveau ouverte à tous depuis le 29 mai aux horaires habituels. Comme pour les précédentes fermetures dues au Covid, les adhésions ont été automatiquement prolongées.

**Plan canicule** : Comme chaque année, un plan canicule sera mis en place. Nous attendons pour le moment les informations de la préfecture.

## → ANIMATION ET COMMUNICATION

**My City Pocket** : en complément du site internet, des panneaux lumineux, du Balmolan, de radio La Balme et des réseaux sociaux, la commune a opté pour l'application mobile **My City Pocket**. Cette application gratuite pour smartphones (Android et

Apple) nous permettra de communiquer rapidement et simplement avec les habitants de La Balme les Grottes. Elle est facile à prendre en mains, dispose de notifications push et permet aussi une lecture audio des messages. Nous indiquerons via notre site internet et les réseaux sociaux quand elle sera effective.

**Rockalbalme :** En raison du contexte sanitaire, le festival rock prévu le 18 septembre par la municipalité est annulé. Nous regardons maintenant vers 2022 pour vous proposer une soirée concert dans un esprit de convivialité, de partage et de frénésie telle que nous l'envisagions initialement.

### → VACCINATION

La vaccination s'élargit et à compter du 15 juin, les adolescents de plus de 12 ans peuvent se faire vacciner. Nous vous rappelons que le centre de vaccination le plus proche est celui de Montalieu- Vercieu.

### → ÉLECTIONS :

Les prochaines élections régionales sont prévues le 20 juin 2021 pour le 1er tour et le 27 juin 2021 en cas de 2ème tour. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Pour voter, vous devez impérativement présenter une pièce d'identité, venir avec votre propre stylo et porter un masque. En cas d'absence, pensez à donner procuration à un proche. Pour cela, il suffit d'aller sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

### → QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS



Par mesure d'hygiène publique, nous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

De nouveau, des déchèteries sauvages de poubelles ménagères sont constatées. Nous vous rappelons que le ramassage des poubelles a lieu chaque jeudi matin. Dans les deux cas, qu'il s'agisse des déjections de vos animaux ou de vos poubelles, ce n'est pas aux employés communaux de les ramasser !



Nous rappelons que la zone de retournement au niveau des Grottes n'est pas un parking, et qu'il est donc strictement interdit d'y stationner.



Pour ne pas déranger le voisinage par des bruits d'engins électriques, des plages horaires sont instaurées. Ainsi, vous pouvez tondre votre pelouse ou bricoler : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche de 10h à 12h.



La commune organise le désherbage des caniveaux. En complément de ces actions, le désherbage des trottoirs incombe aux propriétaires (arrêté communal en vertu de l'article L. 2212-2 du CGCT), locataires et riverains de la voie publique. Vous êtes donc tenus de désherber au pied des murs, des façades et en limite de votre propriété. Cette règle vaut pour le déblaiement de la neige en hiver, mais aussi pour les "mauvaises herbes".

**CINEMA PLEIN AIR**  
LA BALME LES GROTTES  
**SAMEDI 26 JUN 21H15**  
**AU PARC DE L'ECOLE**

MASQUE OBLIGATOIRE

01234  
**ENTREE GRATUITE**  
01234

Apportez votre coussin  
votre transat'  
votre couette

UN EVENEMENT ORGANISE PAR LA MUNICIPALITE. INPS. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE